

Oublions un temps soit peu la conception de «propreté» correspondant plus aux jardins, centres de villages, carrefours,...

Continuons à maintenir une sécurité maximale le long des routes...

Et acceptons que les bords de routes forestières aient d'autres fonctions : paysagères, esthétiques, écologiques...

Alors modifions les méthodes de gestion et d'entretien des bords de routes afin de préserver la diversité biologique et paysagère.

Pour que ce vœu devienne réalité, le Parc naturel régional de l'Avesnois a étudié, en concertation avec plusieurs partenaires, un programme de gestion extensive des bermes appliqué aux routes forestières de Mormal et de Bois l'Evêque.

Ce dépliant, édité à 10 000 exemplaires, est destiné à informer les usagers et riverains des massifs forestiers de Mormal et de Bois l'Evêque de la nécessité d'entretenir autrement les bords de routes forestières sans pour autant les laisser à l'abandon.

**Votre avis nous intéresse,  
contactez David MOULIN au : 03.27.77.51.60.**

#### Avec la contribution pour la rédaction des textes :

- Communauté de communes du Pays de Mormal et de Maroilles et  
Communauté de communes Haute Sambre - Bois l'Evêque
- Office National des Forêts
- Conseil Général du Nord / Direction de la Voirie et des Infrastructures /  
Direction de l'Environnement
- Espace naturel régional
- Association pour l'aménagement et le développement de l'Avesnois
- Conseil Régional du Nord-Pas de Calais / Direction de  
l'Environnement, de l'Energie et des Déchets.

Avec le soutien de la communauté de communes du Pays de Mormal et de Maroilles pour la diffusion du document.

#### Avec le soutien financier de :



**Parc naturel régional de l'Avesnois**  
Maison du Parc  
"Orange Dinière"  
4 cour de l'Abbaye - Boite Postale 3  
59560 MAROILLES  
Téléphone : 03 27 77 51 60

Parc naturel régional  
Sambre-Escaut  
Avenue de l'Europe - 59100 Lille  
Téléphone : 03 20 39 11 11

Parc naturel régional  
Nord - Pas-de-Calais  
Association  
Maison du Parc - rue David Vermeir  
59200 ARCADES  
Téléphone : 03 21 82 82 82

Association  
Espace de l'Europe - Maison du Parc  
Le Wail - 59141 CUXEBOURG  
Téléphone : 03 21 83 83 10

Monts de Flandre  
et Val de Lys  
Association de gestion  
54155 La Neuville - Boite Postale 10  
59268 ALLECEDEX  
Téléphone : 03 20 57 20 57



Conception et conduite d'opération :

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Vers une gestion différente des bords de routes forestières

Massifs forestiers  
de Mormal et de Bois l'Evêque



Nature & patrimoine



Imprimé sur papier recyclé - Réalisation : AADA (Greg de l'espace)

# Vous circulez fréquemment ou occasionnellement sur les routes des massifs forestiers de Mormal et de Bois l'Evêque...

Alors, ce qui suit vous concerne.

En 1999, sur certains tronçons de voiries de la forêt de Mormal et de Bois l'Evêque, une gestion «différente» des bords de routes forestières va être expérimentée. Le Parc naturel régional de l'Avesnois a étudié, en concertation avec le Département du Nord et l'Office National des Forêts, un programme de gestion extensive des bords de routes appliqué à la voirie ouverte à la circulation publique dans les massifs de Mormal et de Bois l'Evêque.

## Pour quoi faire ?

- **Trois objectifs pour la gestion des bords de routes :**
  - Assurer la sécurité des usagers (automobilistes, piétons, cyclistes,...),
  - Maintenir une diversité maximale de végétation en créant un gradient de végétation de la chaussée vers l'extérieur du bord de la route : gazon, prairie de fauche, hautes herbes, ourlets forestiers (bande végétale de transition entre la forêt et le milieu environnant),
  - Assurer un entretien régulier de l'accotement immédiat pour ne pas donner l'impression d'un abandon.

## Pourquoi les bords de routes forestières ?

Les routes ne sont pas seulement des voies goudronnées, leurs accotements, de largeurs variées, forment de véritables «paysages» d'une richesse insoupçonnée.

## Quels sont les intérêts des bords de routes forestières ?

- **Un intérêt écologique :**  
La diversité des milieux (zones prairiales à graminées, buissons,...) et l'existence de lisières permettent le déve-

loppement de nombreuses espèces végétales (plus de 200 plantes ont pu être dénombrées, dont certaines sont rares) et animales (chevreuils, reptiles, amphibiens, oiseaux, insectes,...).

- **Un intérêt paysager :**  
La diversité des paysages, fleuris en toutes saisons, rend plus agréable la conduite tout en mettant en valeur l'arrière-plan forestier.
- **Un intérêt esthétique :**  
Ces paysages, mêlant couleurs et senteurs variées des fleurs en perpétuel renouvellement, constituent un véritable plaisir pour les sens...
- **Un intérêt cynégétique :**  
De par le couvert et la nourriture qu'offrent les zones en herbe au gibier (lièvre, lapin, perdrix,...).

## Comment mieux les gérer ?

*Il ne s'agit pas d'en faire moins mais de faire autrement.*

Le fauchage tardif préconisé permet d'éviter la disparition de beaucoup d'espèces animales et végétales alors qu'une fauche précoce, répétée et systématique entraîne une banalisation du milieu et une réduction du nombre d'espèces.

De plus, en fauchant sur une surface moins large et moins souvent, de réelles économies du coût d'entretien peuvent être réalisées.

## Comment repérer les sections de routes faisant l'objet d'une telle gestion ?

### Ils ne peuvent vous échapper !

Ils seront matérialisés par des panneaux symbolisant les résultats escomptés et accompagnés des quelques mots suivants : «Accotements refuge... Fauchage retardé» et seront souvent placés à proximité des carrefours, là où ils sont les plus visibles.



## Un exemple de gestion différenciée de bords de routes :

### 1) Accotement immédiat :

Un fauchage «traditionnel», 2 à 3 fois par an, du printemps à l'été. Cette zone comparable à du «gazon», accueille peu d'espèces. Elle assure la visibilité et l'accessibilité, garantit la sécurité des usagers, met en valeur l'arrière-plan paysager et témoigne d'un entretien régulier.

### 2) Suraccotement :

Un fauchage tardif d'arrière saison (une fois/an) se déroulant en août permet le contrôle des jeunes pousses d'arbres et la conservation d'une diversité floristique maximale qui accueillera un nombre important d'insectes.

### 3) Fossé :

Une seule coupe par an (fin d'été) sera suffisante dans la mesure où le fossé est profond. Cela va assurer l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies et favoriser l'action «épuratrice» de la végétation vis-à-vis d'éventuels polluants. De nombreuses espèces d'insectes (larves/adultes) comme les libellules ou de batraciens pourront ainsi élire domicile au sein des plantes aquatiques.

### 4) Talus :

Une simple fauche hivernale, tous les 2/3 ans va apporter une quantité importante de fleurs, faciliter l'hivernage, le nourrissage et la nidification de nombreuses espèces (notamment d'oiseaux), et éviter l'envahissement par les buissons.

### 5) Ourlet :

Aucune fauche n'est effectuée.



①

②

③

④

⑤

## Un tel mode de gestion a-t-il déjà été expérimenté ?

La gestion différenciée des bords de routes a déjà prouvé son efficacité le long de plusieurs départementales et autoroutes françaises (Est et Sud de la France).